

Réf: Dossier N° 087718

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE NOUVELLE ZONE INDUSTRIELLE »

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA ALLOKOI PK23, Lot  
1514, Ilot 52

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/03/2022 reçus par Me N'GORAN KOUAME SÉRAPHIN, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE NOUVELLE ZONE  
INDUSTRIELLE »

Objet :

- Médecine générale ;
- Médecine du travail ;
- Chirurgie ;
- Gynéco-obstétrique ;
- Pédiatrie ;
- Médecine physique et réadaptation ;
- Cardiologie ;
- Hématologie ;
- Dermatologie ;
- Réanimation ;
- ORL ;
- Ophtalmologie ;
- Cabinet dentaire ;
- Examens paracliniques (biologie, imagerie, endoscopie, ECG, audiométrie, spirométrie) ;
- Evacuations sanitaires.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ANYAMA ALLOKOI PK23, Lot 1514, Ilot 52

Dirigeant(s) : M BREDE Goli Hans (COGÉRANT), Mlle SEKA Gnenon Jocelyne (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01288 du 21/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10677/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

